

Quand nous discutons de notre économie, il importe d'avoir toujours présent à l'esprit notre objectif primordial en tant que pays. Je l'ai déjà signalé dans mon exposé budgétaire: cet objectif est l'amélioration constante et soutenue du revenu réel de tous les Canadiens. Cette amélioration, pour sa part, exige la meilleure utilisation possible des ressources humaines et matérielles du pays. A cause des fortes tensions imposées dans le passé à l'économie du fait d'une hausse prolongée des coûts et des prix au Canada comme à l'étranger, le degré d'utilisation de nos ressources tant humaines que matérielles est actuellement inférieur à ce que n'importe qui d'entre nous pourrait estimer souhaitable.

Comme je l'ai souligné en maintes occasions, le gouvernement se préoccupe vivement du taux actuel du chômage et de toute la misère qui en résulte. Mais je suis fermement convaincu qu'à la suite de l'injection graduelle d'un apport fiscal et monétaire considérable dans l'économie au cours des dix derniers mois, les voies sont préparées pour une amélioration sensible de la production, de l'emploi et des revenus réels.

Dans le budget que j'ai présenté à la Chambre le mois dernier, j'ai signalé un événement d'importance capitale: il semble que le marché du travail soit à la hausse au Canada, et que le chômage soit en baisse, compte tenu des variations saisonnières. En septembre dernier, le taux désaisonnalisé du chômage atteignait 6.9 p. 100. Il est passé à 6.6 p. 100 en octobre et à 6.5 p. 100 en novembre. D'après les chiffres de décembre, publiés la semaine dernière, le même taux s'élevait pour ce mois-là à 6.6 p. 100, soit moins que le sommet atteint en septembre pour le troisième mois consécutif.

Il ne faut pas oublier que cette régression du chômage s'est maintenue jusqu'à la fin de 1970, même si un nombre considérable de travailleurs étaient sans emploi à la suite des répercussions sur les industries connexes de la grève de la General Motors au Canada, qui a duré pendant les trois mois en question. S'il n'y avait pas eu cette grève, ou si elle s'était réglée plus tôt, le taux de chômage aurait été sensiblement inférieur à ce qu'il a été. Soit dit en passant, la grève qui a frappé les usines américaines de la GM, et qui a aussi entraîné là-bas des mises à pied massives chez les fournisseurs de cette société d'automobiles, avait déjà été réglée quand l'étude du marché du travail a été effectuée le mois dernier. Néanmoins, le chômage désaisonnalisé aux États-Unis est passé de 5.8 p. 100 en novembre à 6 p. 100 en décembre.

Pour des raisons politiques, monsieur l'Orateur, les députés de l'opposition ne font aucun cas des premiers succès réels remportés dans la lutte contre le chômage. Ils préfèrent se concentrer exclusivement sur des taux de chômage non corrigés et passer complètement sous silence le fait que le nombre réel de chômeurs monte en flèche au Canada pendant l'hiver, même pendant les périodes de vaches grasses, comme je l'ai signalé dans mon exposé budgétaire le mois dernier. En 1966, par exemple, le chômage annuel moyen est tombé à 3.6 p. 100, soit le plus faible pourcentage de la dernière décennie. Cette année-là le chômage réel a varié entre 2.6 p. 100 en septembre, avec 205,000 sans-travail, et 5.1 p. 100 en janvier, avec 359,000 chômeurs, soit une différence de 154,000.

[L'hon. M. Benson.]

Pendant l'hiver, la glace, la neige et le froid diminuent considérablement le tourisme et les travaux des cultivateurs, des pêcheurs ou des ouvriers du bâtiment. Sur une certaine période, la proportion de la population active que les facteurs saisonniers réduisent à l'inactivité pendant l'hiver a accusé une baisse marquée. Cela provient en partie de la mise au point de nouveaux procédés qui permettent de poursuivre certains travaux à l'extérieur et en partie du fait qu'une proportion croissante de la population active occupe des postes moins touchés par les changements saisonniers. Néanmoins, il reste vrai qu'au cours de notre hiver canadien un grand nombre de personnes sont mises dans l'impossibilité de se livrer à leurs activités.

Pour l'ensemble de l'année 1970, le chômage au Canada a atteint en moyenne 5.9 p. 100., contre 4.7 p. 100 en 1969. Un facteur qui a contribué puissamment à cette augmentation a été la hausse continue du nombre de Canadiens privés de travail à cause de différends industriels. Depuis 1962, le temps perdu par suite de tels différends augmente à un taux annuel qui dépasse 25 p. 100. Dans le deuxième trimestre de 1970 seulement, on a perdu plus de 3 millions d'hommes-jours par suite de grèves ou de fermetures d'usines. En supposant que pour chacun de ceux qui sont engagés dans un différend industriel il y a un licenciement dans une industrie connexe, les différends industriels pour le seul deuxième trimestre ont entraîné l'adjonction d'environ 50,000 personnes aux rangs des chômeurs. Ceci est tout à fait en dehors des grévistes eux-mêmes, qu'on ne compte pas parmi les chômeurs. On s'attend qu'en l'absence de conflits du travail, le taux de chômage moyen sera ramené en 1970 de 5.9 p. 100 à 5.5 p. 100 alors qu'entre 1961 et 1969, le taux moyen était de 5 p. 100.

En ce qui concerne notre main-d'œuvre, la donnée la plus importante, peut-être, qui entre en ligne de compte est que le Canada est celui des pays industrialisés dont la main-d'œuvre s'accroît le plus vite. Il est évident, bien sûr, que, durant l'année écoulée, le nombre des nouveaux emplois n'a pas correspondu au rythme d'augmentation de la main-d'œuvre. Il n'en reste pas moins que le taux d'augmentation du nombre d'emplois, qui a été, en 1970, de 1.3 p. 100 au Canada, a dépassé d'un tiers celui des États-Unis et qu'il a dépassé de façon considérable le taux moyen d'augmentation annuelle du nombre d'emplois enregistré entre 1961 et 1968 dans les principaux pays européens. Dans deux des principaux pays européens—l'Allemagne et l'Italie—le taux moyen annuel de l'emploi a, en fait, baissé respectivement de 0.2 et de 0.9 p. 100 au cours de ces huit années marquées par une forte expansion économique.

M. Baldwin: Comment se fait-il alors que des gens quittent le Canada pour retourner en Europe?

L'hon. M. Benson: Pas pour augmenter les effectifs de la main-d'œuvre. Même pour la période d'expansion économique modérée que nous avons connue l'an dernier, les chiffres indiqueront probablement, que, en termes relatifs, le Canada était au premier rang pour ce qui est de la création de nouveaux emplois pour ses citoyens.

A compter du budget en mars dernier, les politiques fiscale et monétaire ont été amenées progressivement à